

Portfolio

Octobre 2025

Amaury Carlier
Av. des Amazones 10
1224 Chêne-Bougeries
076 526 31 34

Références professionnelles

Sommaire

01

Présentation

Profil	3
Domaine d'expertise	3

02

Sélection de projets

Espaces publics	
<i>Avant-projet des aménagements paysagers et des équipements du Mont-Centre, Le Mont-sur-Lausanne (VD)</i>	5
<i>Stratégie d'aménagement et végétalisation du centre sportif du Signal, Bernex (GE)</i>	14
<i>Etude préliminaire de pré-étude du centre sportif du Bout-du-Monde, Genève (GE)</i>	30
<i>Aménagement de la rue Chaponnière et de la rue de Fribourg, Genève (GE)</i>	31
<i>Aménagement de la place Saint-Martin, Nyon (VD)</i>	35
Site industriel	
<i>Requalification du site industriel de la Fortaille, Bellevue (GE)</i>	37
Quartier	
<i>Plan de quartier, concept de végétalisation, lieu dit "Les Morands", Riddes, (VS)</i>	40

Présentation

Profil



Amaury Carlier (1994, FR) est un architecte paysagiste basé à Genève (CH). Son parcours s'est établi entre Toulouse, Montpellier, Paris et Genève.

Son grand intérêt pour l'aménagement, pour le végétal et le monde vivant l'amène à poursuivre en 2013 un BTS Aménagements paysagers (équivalent au CFC Horticulture orientation paysagisme) (Gignac, Hérault, FR) où il s'enrichit des essences végétales méditerranéennes. Il poursuit ensuite un Bachelor aménagements paysagers Ecopaysage végétal urbain à l'Université Paris-Saclay, en partenariat avec l'École du Breuil et le Muséum national d'Histoire Naturelle (Paris,FR). Cette formation lui offre une expertise en aménagements paysagers durables en milieu urbain et péri-urbain, ainsi que des notions d'écologie urbaine. En 2021, il obtient son titre d'architecte paysagiste à la Haute école de paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève. (Genève, CH).

Au début de sa carrière, Amaury Carlier se distingue en concevant des jardins privés haut de gamme dans une entreprise de paysage avant de s'impliquer dans les projets d'espaces publics au sein de plusieurs agences d'architecture de paysage et d'urbanisme. Cette progression lui permet d'affiner sa sensibilité dans les échelles d'intervention des projets paysagers.

Domaines d'expertise

Conception et aménagement

- Conception d'espaces publics : places et rues, parcs, cours, quartiers résidentiels, centres sportifs
- Aménagement paysager : jardins, abords de patrimoine bâti, toit-terrasse, cours, patio
- Requalification urbaine : Friches industrielles, friches urbaines
- Réalisation de pièces graphiques : Croquis, schémas, image directrice, plan de masse, coupes, 3D, ambiances

Environnement, écologie, recyclage

- Gestion écologique des espaces verts (biodiversité, choix des essences, entretien et gestion durable).
- Notions d'écologie urbaine
- Gestion des sols et de l'eau (perméabilité, gestion des eaux pluviales)
- Intégration des enjeux climatiques (îlots de fraîcheur, adaptation au changement climatique)
- Valorisation et recyclage des matériaux

Diagnostic paysager, forger les identités, révéler les lieux

- Diagnostic territorial et diagnostic de site, approche sensible
- Etude paysagère
- Relevé de patrimoine arboré
- Identification et valorisation de la "matière paysage" : patrimoine bâti, histoire, témoins et vestiges du passé

Technique et suivi de projet

- Élaboration de plans techniques (plantations, voiries, détails techniques, mobilier urbain)
- Suivi de chantier et coordination avec les entreprises
- Choix des matériaux et intégration du mobilier urbain
- Maîtrise des logiciels : AutoCAD, ArchiCAD, VectorWorks, Illustrator, SketchUp, ArcGIS, QGIS, InDesign, Photoshop, Lumion

Sélection de projets

Les projets présentés dans cette partie ont été développés dans différentes agences, où j'ai exercé en tant que chargé de projets et de production, et, pour l'un d'eux, en tant que chef de projet :

- LMAU architectes urbanistes sàrl, agence d'urbanisme et d'architecture
- Echo atelier paysage et territoire sàrl, atelier d'architecture du paysage
- Atelier Grept sàrl, atelier d'architecture du paysage

La sélection couvre plusieurs thématiques : aménagement d'espaces publics, réhabilitation d'un site industriel et restructuration d'un quartier. Elle illustre également des contextes et des échelles variés, allant de la Ville de Genève (208 059 habitants, au sein d'une agglomération d'environ un million) à des communes de taille moyenne, comptant entre 9 000 et 12 000 habitants.

Ces projets explorent des échelles d'intervention diverses, par exemple :

- un vaste quartier à vocation économique,
- un projet urbain visant à créer une centralité affirmée pour une commune,
- l'aménagement d'un centre sportif, intégrant des réflexions sur l'adaptation au changement climatique, la gestion de l'eau et la réduction des îlots de chaleur.

Cette diversité permet de montrer la capacité à ajuster l'approche selon l'échelle du projet, à passer du territoire au détail, et à choisir les modes de représentation graphique les plus pertinents — croquis explicatifs, coupes, ou encore détails techniques.

Mont-Centre

Espaces publics

Avant-projet des aménagements paysagers et des équipements du Mont-Centre

Le Mont-sur-Lausanne (VD)



Mandant : Commune du Mont-sur-Lausanne
Mission : Elaboration du plan d'affectation
(PA) Mont-Centre, Avant-projet des
aménagement paysagers et des équipements
(APE)
Fonction : Mandataire principal (LMAU)
Période : Janvier 2022 - En cours
Partenaire : Biol conseils SA, Christe et Gyax Ingénieurs
Conseils SA, CSD Ingénieurs
Rôle : Chargé de projet

Le bureau LMAU a été sollicité par la commune du Mont-sur-Lausanne en janvier 2022 pour élaborer le plan d'affectation (PA) Mont-Centre, sur la base de l'image directrice Mont-Centre. L'objectif est de compléter l'image directrice afin qu'elle puisse être mise en oeuvre en tant que plan d'affectation, avec son règlement, son plan et son rapport 47 OAT. Dans le cadre de ce mandat, l'agence développe l'avant-projet des aménagements paysagers et des équipements (APE).

Dans un premier temps, un diagnostic du territoire et du site est élaboré, aboutissant à une synthèse des contraintes, des enjeux et des objectifs pour le périmètre. Ce diagnostic permet notamment d'évaluer le patrimoine végétal existant, les potentiels de désimperméabilisation et la gestion des eaux pluviales.

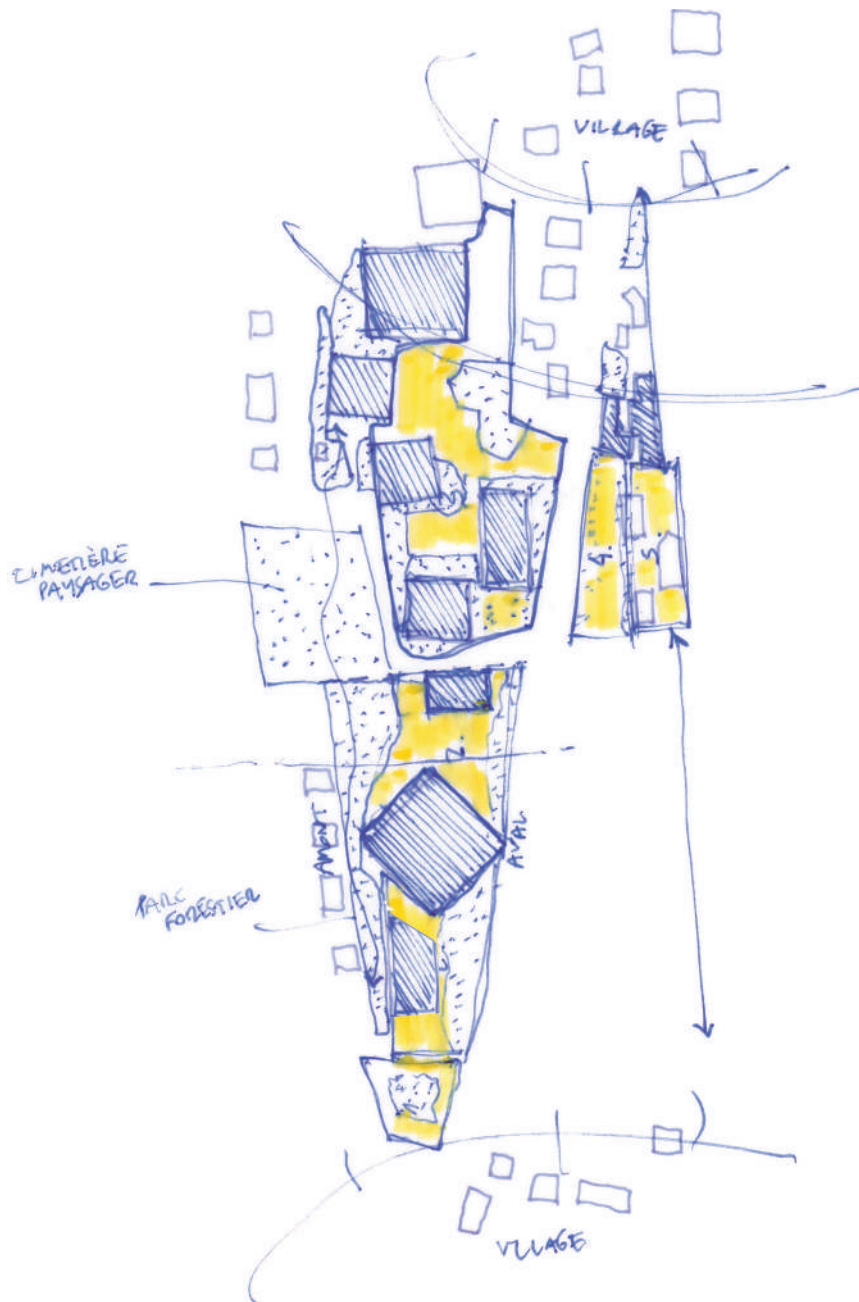
Le concept végétal définit des structures végétales fortes, à développer sur la base d'un patrimoine arboré existant de valeur et de nouvelles plantations. Cette stratégie permet de renforcer la centralité du Mont-Centre, de forger une identité et d'améliorer ses espaces publics.

La collecte des eaux de surface s'effectue à ciel ouvert et reflète une démarche intégrant des principes d'infiltration des eaux, favorisant ainsi le cycle Eau-Sol- Arbre. Les niveaux sont définis afin de guider les eaux de ruissellement vers les fosses de plantation. L'eau contribue à animer l'espace, notamment par l'introduction de jeux pour les enfants.

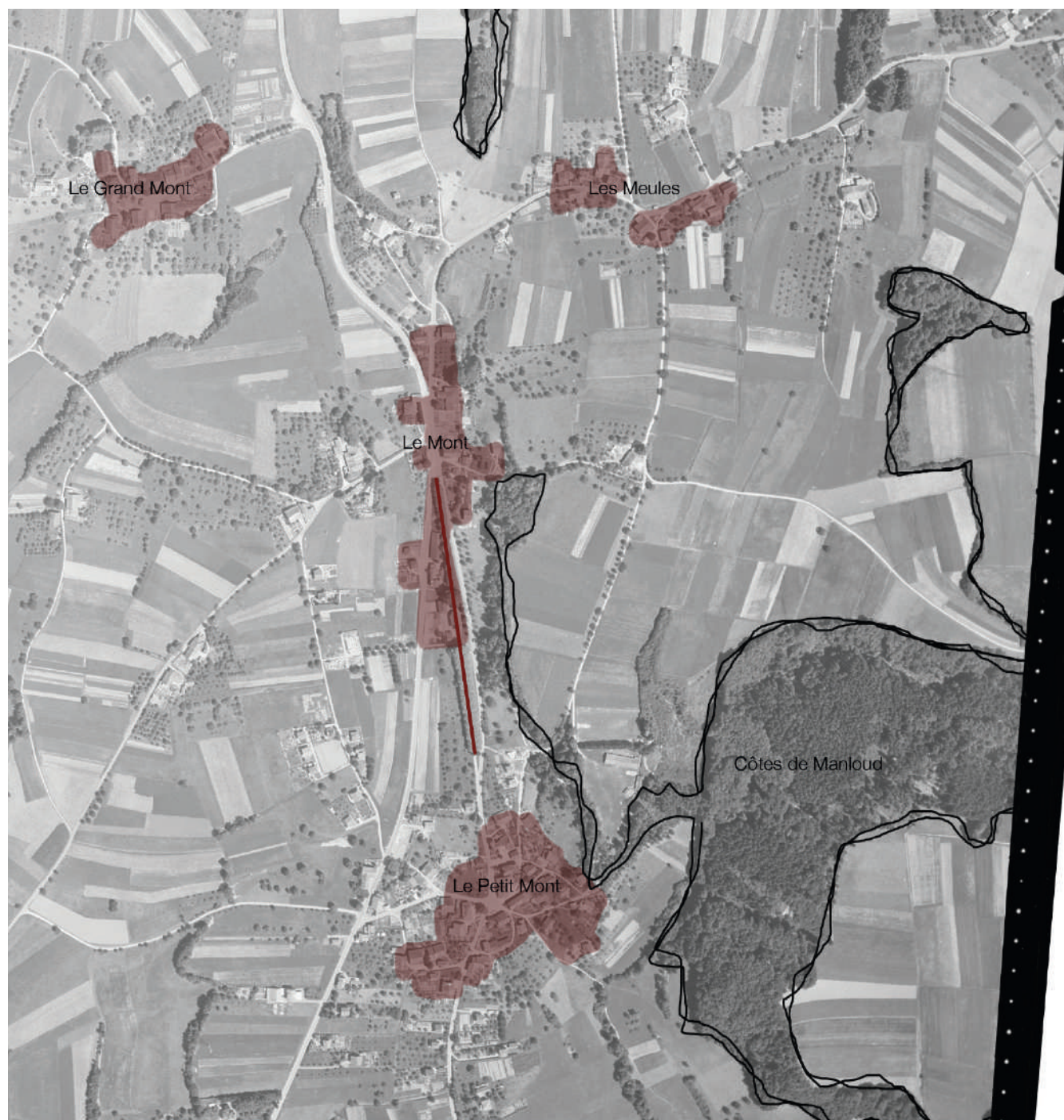
Dans le cadre de cet APE, l'agence a développé également les principes d'aménagements, les usages, les matérialités, les espaces collectifs par secteurs, le mobilier urbain, l'éclairage public.



Aménagements paysagers et équipements – Plan général



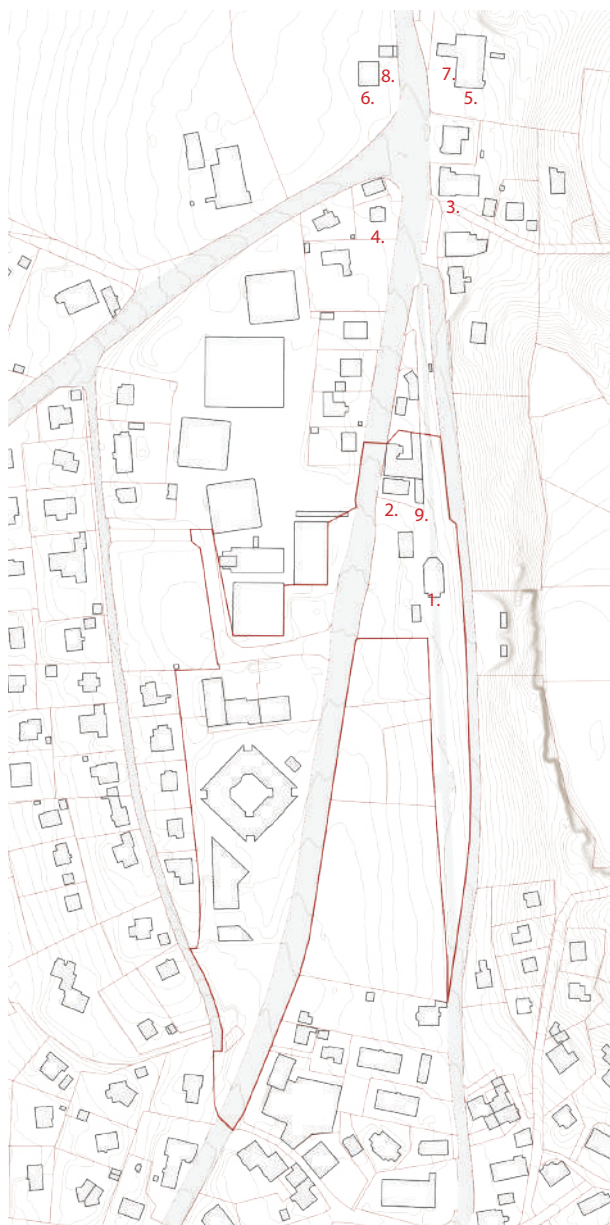
Croquis de la charpente des espaces publics



Historique du territoire



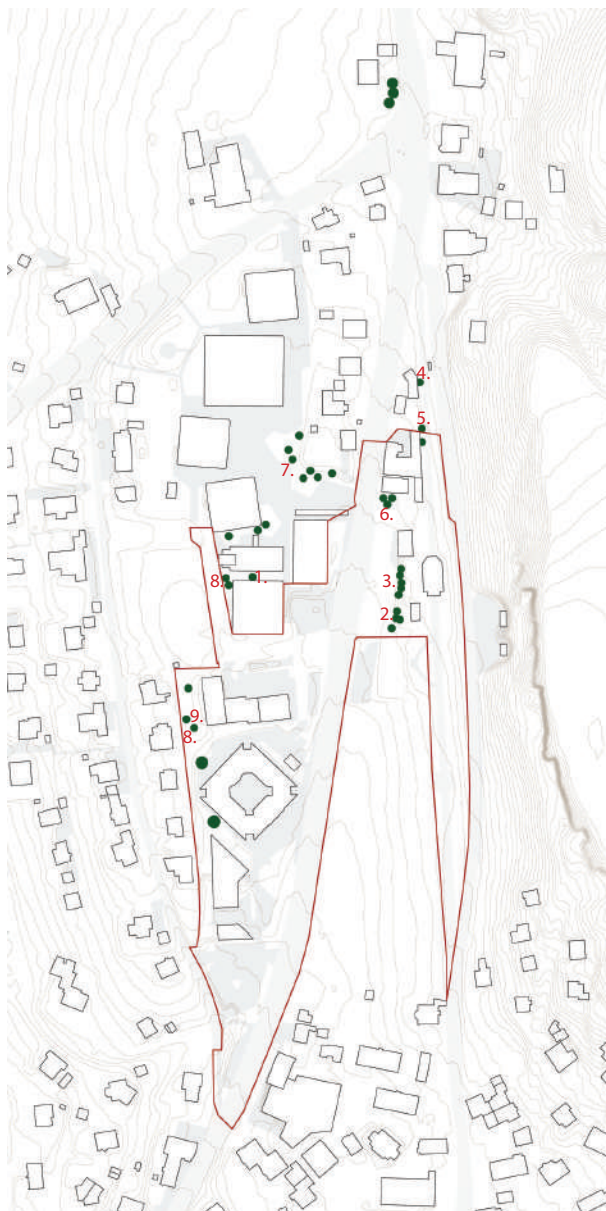
Le relevé du patrimoine bâti ancien met en lumière les traces des anciens hameaux, révélant une identité d'antan aujourd'hui effacée ou atténuée par les nouvelles constructions et aménagements.



Carte de l'inventaire du patrimoine bâti ancien
Source : LMAU



Le relevé du patrimoine arboré fait apparaître une série de conifères se répétant dans l'espace public du Mont-Centre. Ces arbres (*Pinus pinea*, *Picea abies*) amènent une identité montagnarde.



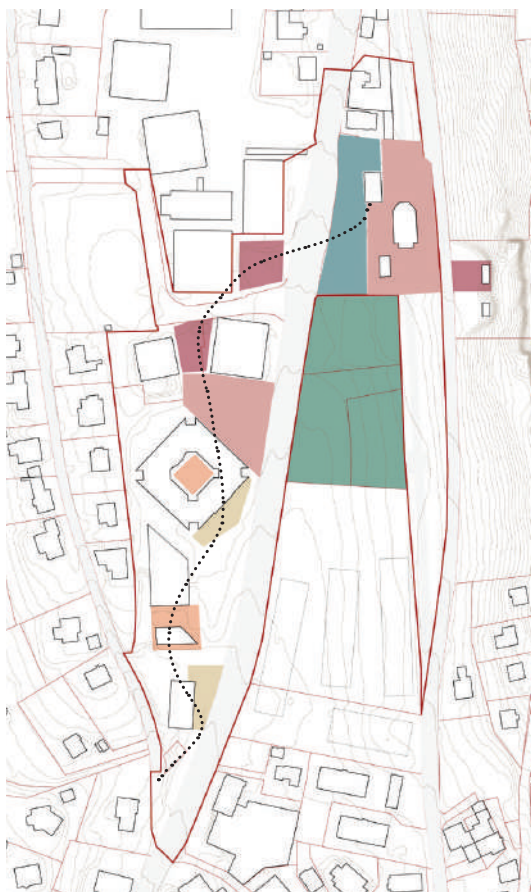
Carte de l'inventaire du patrimoine arboré (arbres conifères)
Source : LMAU



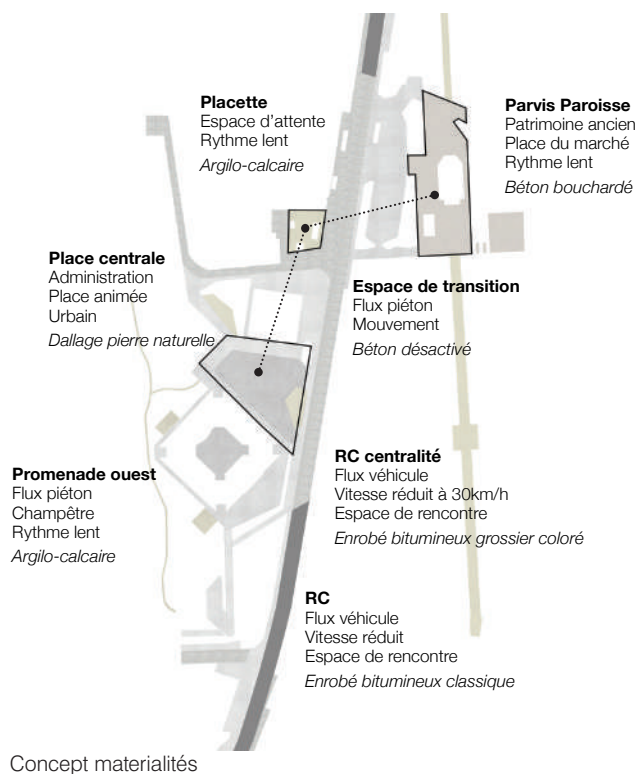
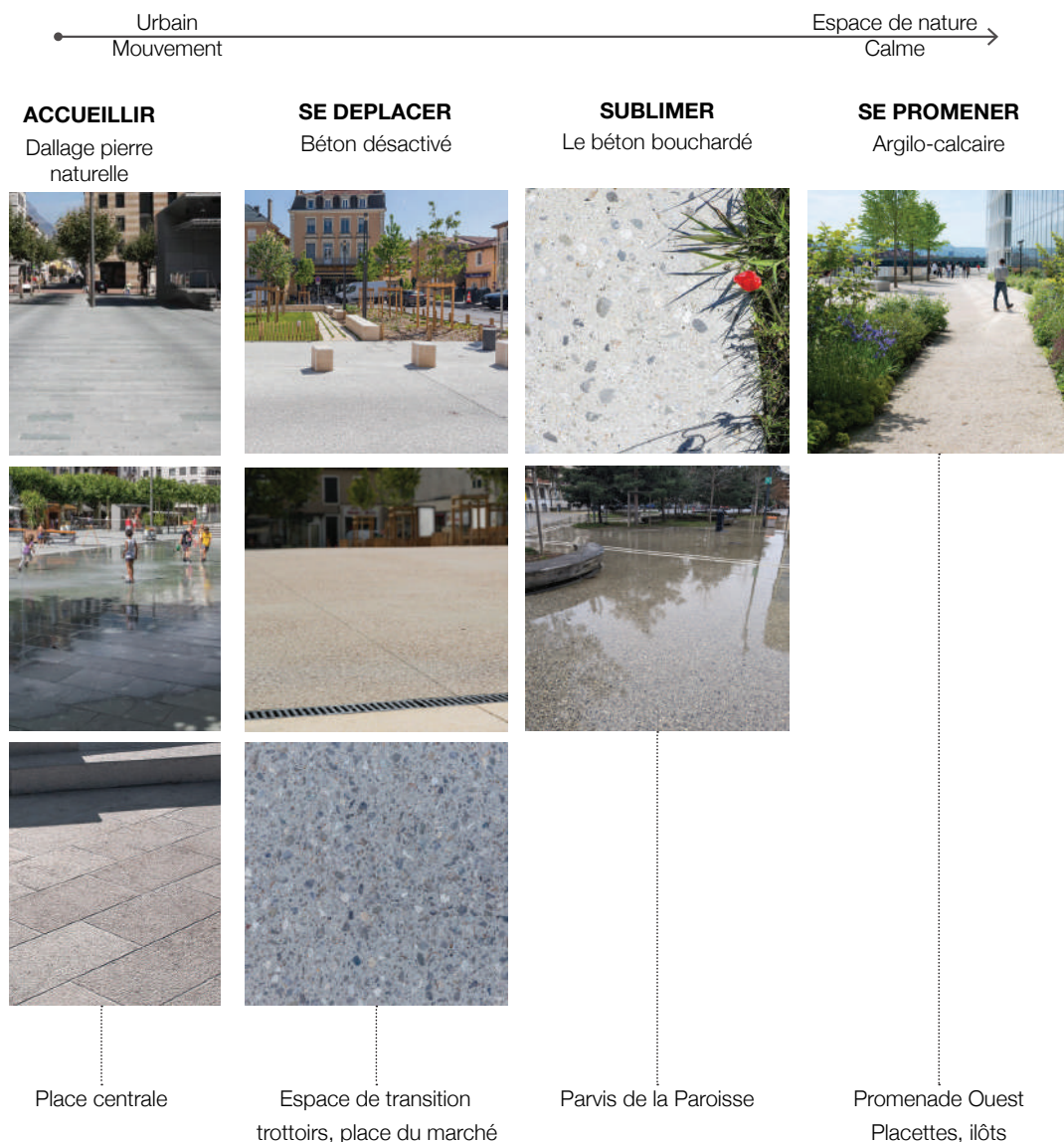
Concept structures végétales



Concept des espaces avant et arrière



Concept de système de places



Concept matérialités



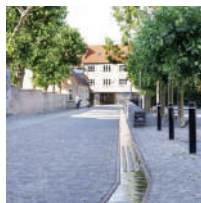
REVELER, JOUER

Jets d'eau



DIRIGER

Rigole d'écoulement



INFILTRER

Noue paysagère



Noue paysagère
Eau calme

Jets d'eau
Eau en mouvement

Rigole d'écoulement
Eau en mouvement

-  Surface de toiture à potentiel
-  Surface imperméabilisée
-  Surface perméable
-  Valorisation des eaux
-  Eau de ruissellement
-  Eau à ciel ouvert - rigole d'écoulement
-  Jets d'eau

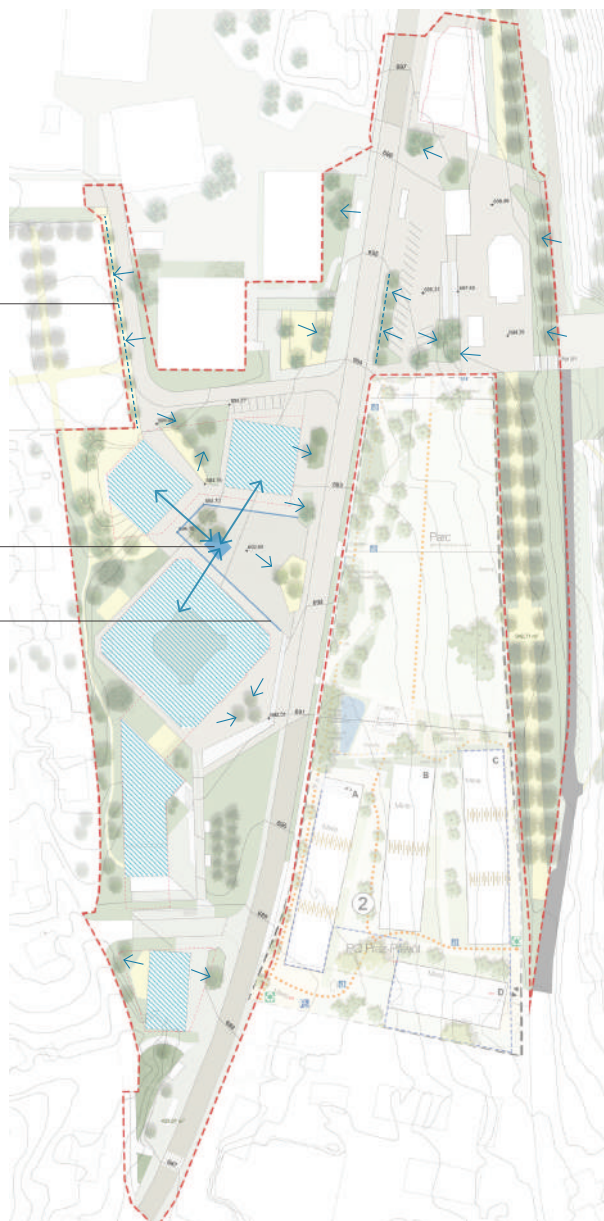


Illustration : Gestion des eaux
Source : LMAU



Plan des usages futurs

Bernex

Espaces publics

Stratégie d'aménagement et végétalisation du centre sportif du Signal

Bernex (GE)



Mandant : Commune de Bernex

Mission : Elaboration d'une stratégie d'aménagement et végétalisation

Fonction : Mandataire principal (LMAU)

Période : octobre 2024 - mai 2025

Rôle : Chef de projet et chargé de projet

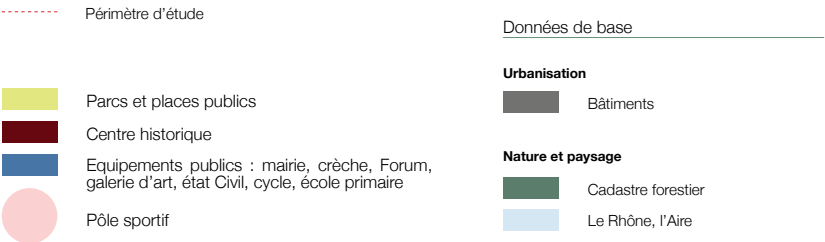
Le centre sportif du Signal à Bernex regroupe de nombreuses infrastructures sportives et de loisirs, incluant terrains de football, tennis et padel, terrains de pétanque, aires de jeux, vestiaires, buvette, salle communale et parkings. Situé derrière la mairie, le site bénéficie d'une localisation centrale, à proximité immédiate des habitations, tout en se trouvant à la limite de la zone agricole et au sommet de la colline du Signal, ce qui lui confère un intérêt paysager particulier.

Aujourd'hui, l'usage du site et sa fréquentation croissante soulèvent plusieurs enjeux : modernisation des infrastructures existantes, amélioration de l'offre sportive, sécurisation des accès et des circulations, optimisation du stationnement et prise en compte des impacts climatiques, avec une réflexion particulière sur les îlots de chaleur.

L'agence a analysé les besoins et projets existants, réalisé un diagnostic territorial et proposé différentes variantes d'implantation. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un masterplan, offrant une vision prospective de l'évolution du site, ainsi qu'à un plan-guide de mise en œuvre, définissant les étapes et mesures concrètes pour atteindre progressivement la vision retenue, en intégrant les aspects paysagers, sportifs, fonctionnels et climatiques.



Contexte d'étude





Diagnostic territorial

----- Périmètre d'étude

Paysage territorial

- Pénétrante de verdure PDCn 2030
- Surface d'assolément
- Surface agricole
- Arbres isolés
- Grand projet Bernex

Données de base

Mobilité

- Tram

Urbanisation

- Bâtiments

Nature et paysage

- Cadastre forestier
- Le Rhône, l'Aire



VÉTUSTÉ

Le centre sportif propose des espaces entretenus, cependant, il fait apparaître une succession de couches, de rajouts de matières et d'équipements au fil du temps. Ce qui apporte des espaces peu qualitatifs et peu lisibles.



PAYSAGE ENCOMBRÉ

Paysage segmenté, cloisonné, encombré, le centre sportif à nécessité des installations diverses pour régler de manière lourde les contraintes liées aux installations sportives notamment la topographie et la sécurité. Barrières, clôtures, muret de soutènement définissent un paysage avec des limites physiques et visuelles fortes.



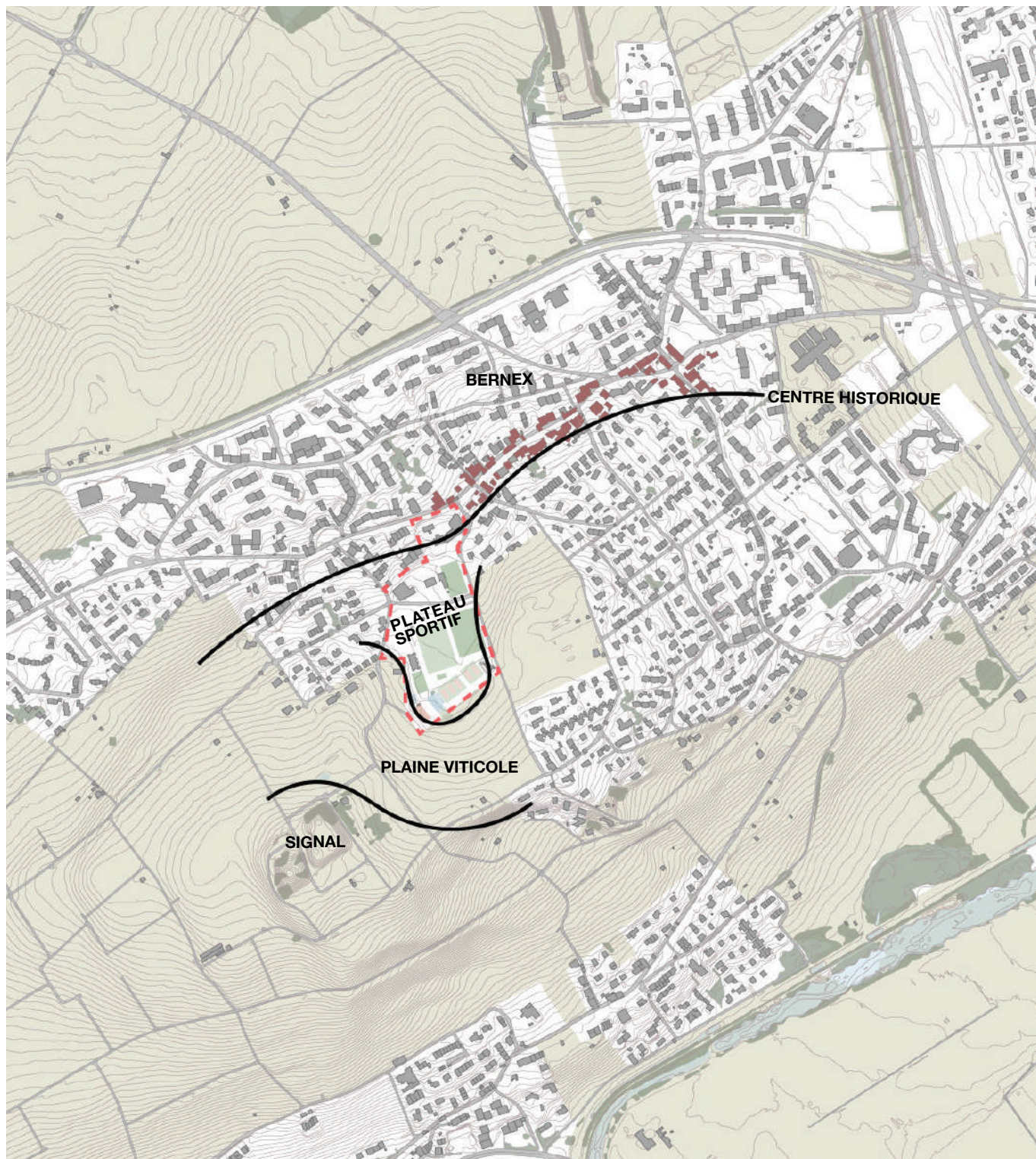
ENTRÉE EFFACÉE

Les entrées du site sont peu accueillantes, peu marquées et comportent des status mal définis. Il est difficile de comprendre ce qu'il est possible de faire et pour qui (PMR, piétons, vélos, voitures).



TRAME PAYSAGÈRE ABSENTE

Les aspects pratiques, fonctionnels et sécuritaires poussés au maximum en limitant des éventuelles contraintes (végétaux, sol vivant) amènent un paysage monotone.



Approche par le paysage

Données de base

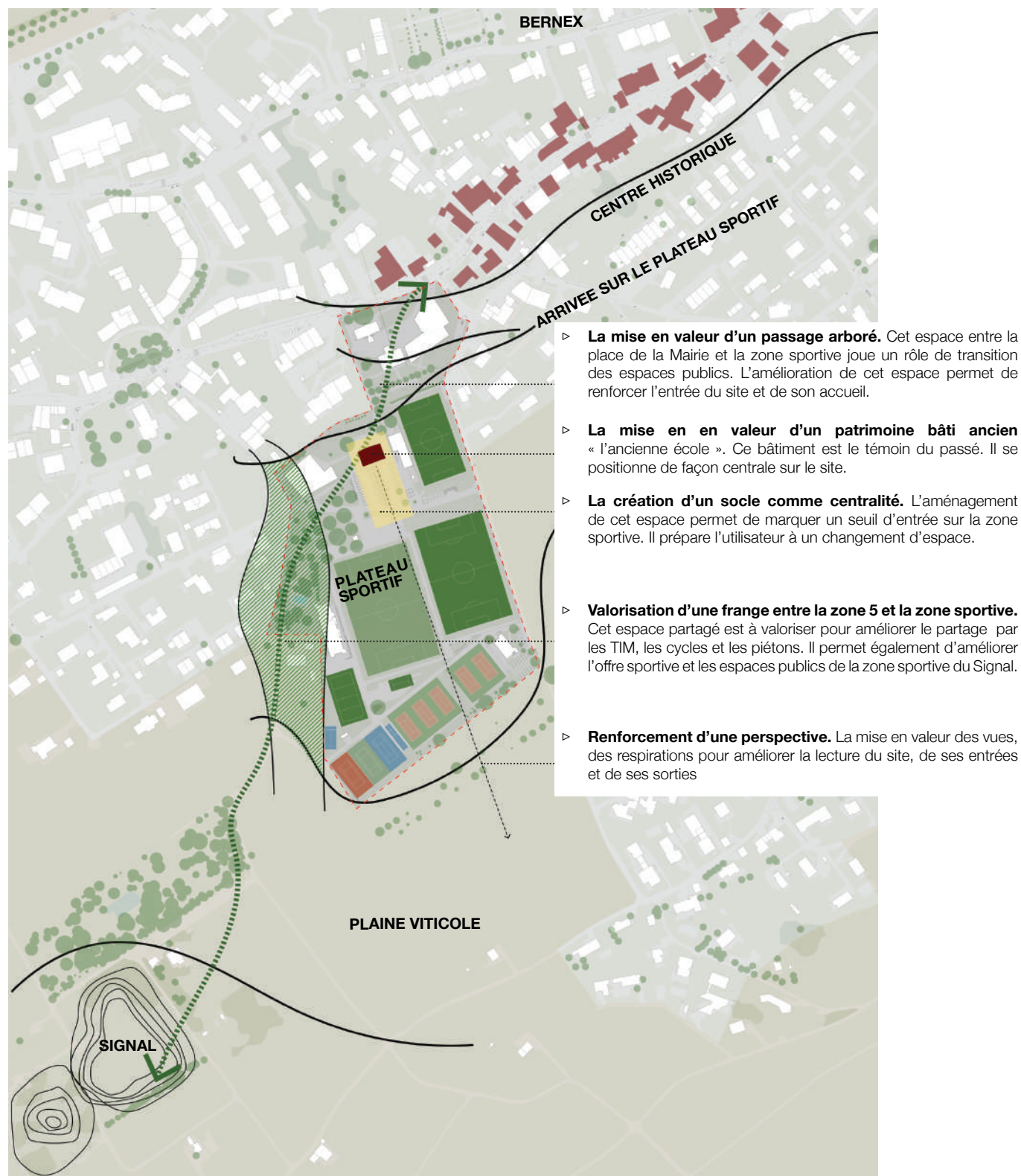
- - - - - Périmètre d'étude
- Seuil
- Centre historique

Urbanisation

- Bâtiments

Nature et paysage

- Cadastre forestier
- Le Rhône, L'Aire



Amorce de projet - principes concepteurs

Données de base

Urbanisation

- Bâtiments
- Centre historique

Nature et paysage

- Arbre isolé recensé
- Parcellaire agricole

- Périmètre d'étude
- Seuil
- ▨ Frange à potentiel
- ...> Parcours entre les séquences paysagères



Variante 1 : parc de loisirs et sportif ouvert au public - maintien des terrains A et B

- Arbre isolé recensé
- Arbre projeté
- Circulation carrossable piéton et services
- Equipement sportif
- Courbe de niveaux projetée
- Muret et soutènement existant
- Axe central, perspective visuelle avec chemin piéton

Données de base

Urbanisation

- Bâtiments
- Domaine routier
- courbe de niveaux existante



Variante 2 : parc de loisirs et sportif ouvert au public - maintien du terrain A et remise en état de la topographie originelle.

- Arbre isolé recensé
- Arbre projeté
- Circulation carrossable piéton et services
- Equipement sportif
- Courbe de niveaux projetée
- Muret existant
- Axe central, perspective visuelle avec chemin piéton

Données de base

Urbanisation

- Bâtiments
- Domaine routier
- courbe de niveaux existante



Plan-guide : phasage de la mise en oeuvre

- | | |
|---|---|
|  | PHASE 1 - Sécurisation du site et traitement des entrées |
|  | PHASE 2 - Activation de l'esplanade des sports |
|  | PHASE 3 - Construction de nouveaux locaux et d'une salle omnisport |
|  | PHASE 4 - Repositionnement d'un terrain de football + création de l'allée centrale |
|  | PHASE 5 - Aménagement d'un parc et implantation de nouveaux terrains de sport |

Fiche 1.1

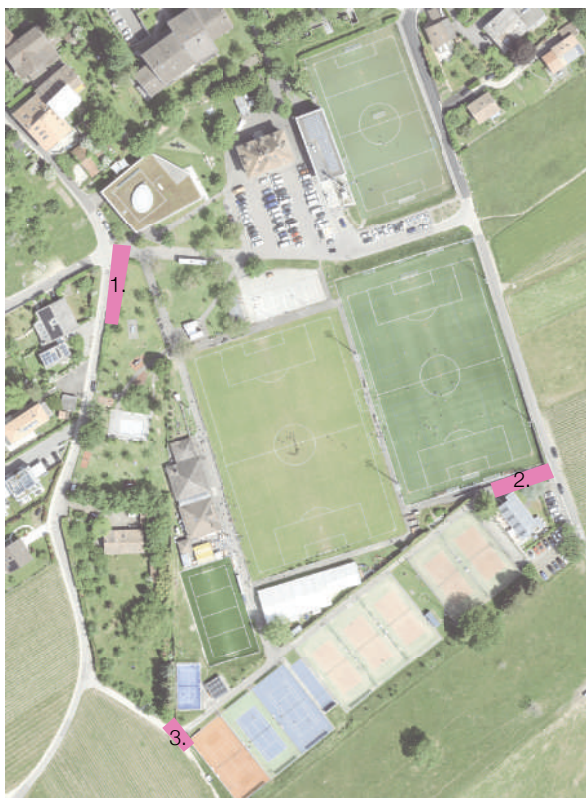
Sécurisation du site et traitement des entrées

Objectifs de la mesure :

La sécurisation du site permet de résoudre les conflits identifiés lors du diagnostic, notamment la circulation et le stationnement des véhicules motorisés et non motorisés au sein de la zone sportive, le **manque de sécurité** pour les piétons et la **faible lisibilité des entrées**. Cette mesure vise à **mettre en place des aménagements adaptés** afin d'**amorcer une transition vers un espace plus sûr et fonctionnel**.

Le changement du **revêtement de sol** constitue un levier pour signaler l'entrée dans une zone partagée. La mesure vise également à délimiter clairement la zone sportive grâce à l'**implantation de portiques** aux entrées, permettant de **marquer le seuil** et de **préparer l'utilisateur** à la transition entre l'espace public et la zone sportive.

Situation



1. Entrée Nord-Ouest

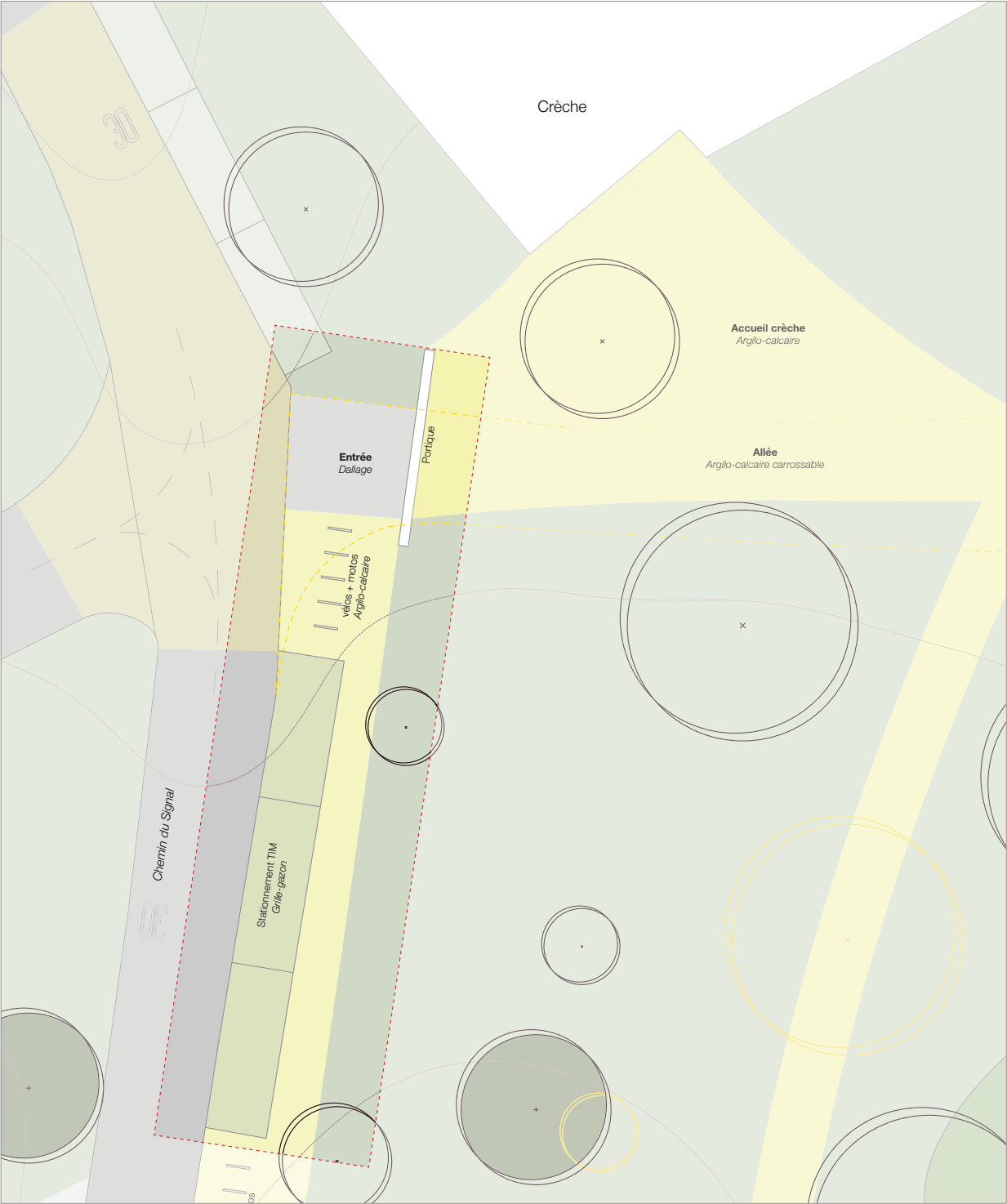


2. Entrée Sud-Est

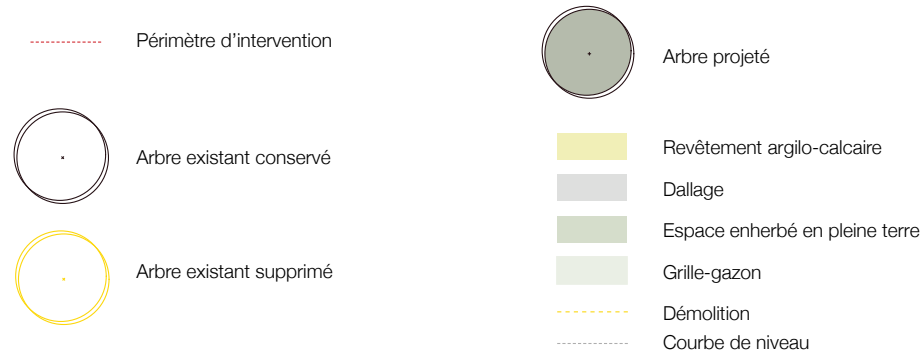


3. Entrée Sud-Ouest

Entrée Nord-Ouest



Plan de zone : sécurisation du site et traitement des entrées



Aspects financiers +/- 30%

Démolition des revêtements, bordures : 140 m² 50.- / m²

Nivellement, planie, fourniture et pose d'un dallage : 90 m² 240.-/m²

Préparation, fourniture et pose d'un argilo-calcaire : 75m² 130.-/m²

Épingle à vélos, 18 pièces, fourniture et pose : 160.-/pièce

Portique d'entrée, sur-mesure, 3 pièces : 15'000.-/pièce

Coordinations et acteurs

Commune de Bernex, service environnement et sports, service sécurité – police municipale

Impacts et résultats attendus de la mesure

Comportement des utilisateurs amélioré : Les usagers seront plus attentifs à leur manière d'accéder aux lieux en toute sécurité. L'installation de portiques d'entrée marquera une transition d'espace, renforçant ainsi le respect des règles associées. Cela favorisera une meilleure discipline.

Stationnement optimisé : L'aménagement de zones de stationnement dédiées aux vélos, motos et scooters à proximité des entrées permettra d'éviter le stationnement anarchique au sein de la zone sportive, améliorant ainsi l'organisation et la sécurité des lieux.

Piétonnisation du site renforcée et sécurisée : Le filtrage aux entrées du site permet d'améliorer la sécurité des piétons et de réduire les risques d'accidents.



Exemple de transition de revêtement



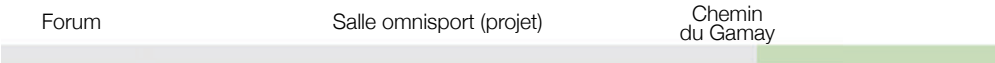
Dallage béton finition balayé



Situation

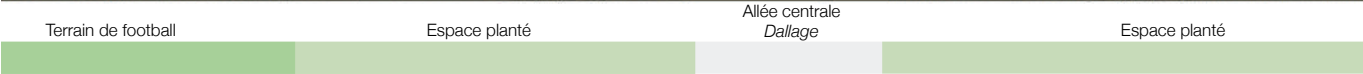


Coupe transversale BB' - Esplanade des sports





Situation



Coupe CC' - Allée centrale



Situation



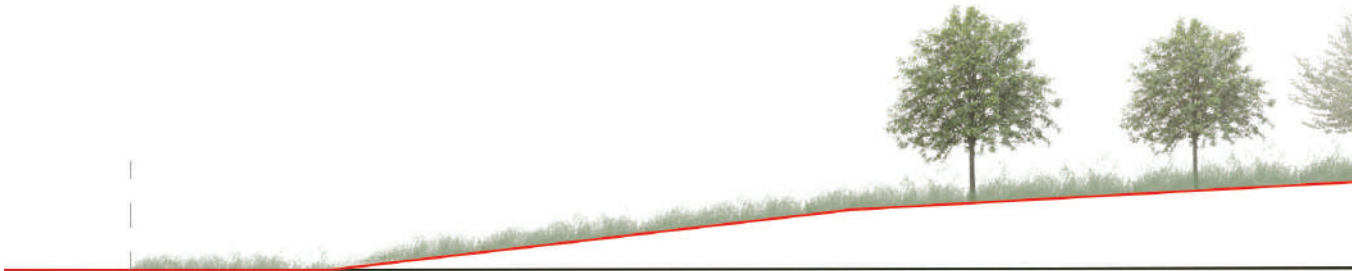
Coupe FF' - Entrée nord crèche



Limite physique sur le Chemin du Gamay



Situation



Terrain sportif

Parc

Coupe transversale GG' - remise en état de la topographie originelle



Parc

Promenade
Argilo-calcaire

Chemin du Gamay

Vigne

Bout-du-Monde

Espaces publics

Etude préliminaire de pré-étude du centre sportif du Bout-du-Monde

Genève (GE)



Mandant : Ville de Genève

Mission : Construction d'un nouveau pavillon des sports et réaménagement des espaces extérieurs - phase préliminaire de pré-étude

Fonction : Mandataire principal (LMAU)

Période : octobre 2023 - janvier 2025

Rôle : Chargé de projet

Le site vétuste du Bout-du-Monde fait l'objet d'une priorité de transformation et de densification dans le Plan directeur des équipements sportifs de la Ville de Genève. Le projet vise à créer un équipement ouvert à tous, capable de répondre aux besoins des clubs et associations, de favoriser la pratique libre du sport et d'accueillir des manifestations régionales, nationales et internationales.

Dans ce cadre, l'agence a été mandatée pour réaliser une étude préliminaire portant à la fois sur le pavillon des sports et sur l'aménagement des espaces extérieurs. L'étude s'inscrit dans une réflexion globale sur l'évolution et l'optimisation d'un site central aux usages multiples. Les enjeux principaux consistent à intégrer la diversité des utilisateurs et des activités, densifier les fonctions sans altérer le caractère particulier du site, conserver et améliorer les perméabilités piétonnes et paysagères, structurer les flux et tirer parti de la topographie. Les aspects environnementaux, tels que la réduction des nuisances sonores, la gestion durable des eaux de pluie et la préservation du corridor boisé de l'Arve, ont également été pris en compte.

La méthodologie adoptée a inclus un diagnostic des contraintes et besoins, l'élaboration de scénarios et options volumétriques, ainsi que la définition d'une base de cahier des charges de concours. L'étude a permis de proposer une vision cohérente et réaliste pour l'évolution à long terme du site, valorisant son identité, ses qualités paysagères et fonctionnelles, tout en garantissant durabilité et confort des usagers.

Les Pâquis

Espaces publics

Végétalisation de la rue Chaponnière et de la rue de Fribourg

Genève (GE)



Mandant : Ville de Genève
Mission : Végétalisation de la rue Chaponnière et de la rue de Fribourg, phase 31 à 53
Fonction : Mandataire principal (Echo)
Période : janvier 2023 - mai 2025
Rôle : Chargé de projet

Le réaménagement des rues Chaponnière et de Fribourg s'inscrit dans la volonté de la Ville de Genève de végétaliser le quartier dense et peu arborisé des Pâquis, en lien avec la Stratégie Climat 2022. L'agence a été mandatée pour repenser entièrement ces deux rues et y intégrer un apport significatif de végétation, tout en répondant à de nombreux enjeux urbains et fonctionnels.

Le projet devait proposer des solutions de végétalisation dans un espace très contraint, prendre en compte la présence de canalisations et la distance entre façades, et assurer un aménagement fonctionnel permettant l'installation estivale des terrasses de restaurants sur l'espace public. La sécurité et le confort des piétons ont été prioritaires, ainsi que la durabilité et la facilité de gestion et d'entretien face à l'intensité d'utilisation et aux déchets liés aux commerces, restaurants et aux usagers. La sélection des essences et leur implantation ont été réfléchies pour s'adapter aux contraintes urbaines, au gabarit restreint et aux conditions de sécheresse, afin de planter au bon endroit et avec la bonne espèce.

L'ensemble du projet contribue à diminuer les îlots de chaleur, à améliorer la perméabilité des sols et la qualité de vie, tout en offrant un cadre agréable, convivial et végétalisé pour les habitants et les visiteurs. Il constitue un projet exemplaire, pouvant servir de modèle pour d'autres interventions dans le quartier des Pâquis.

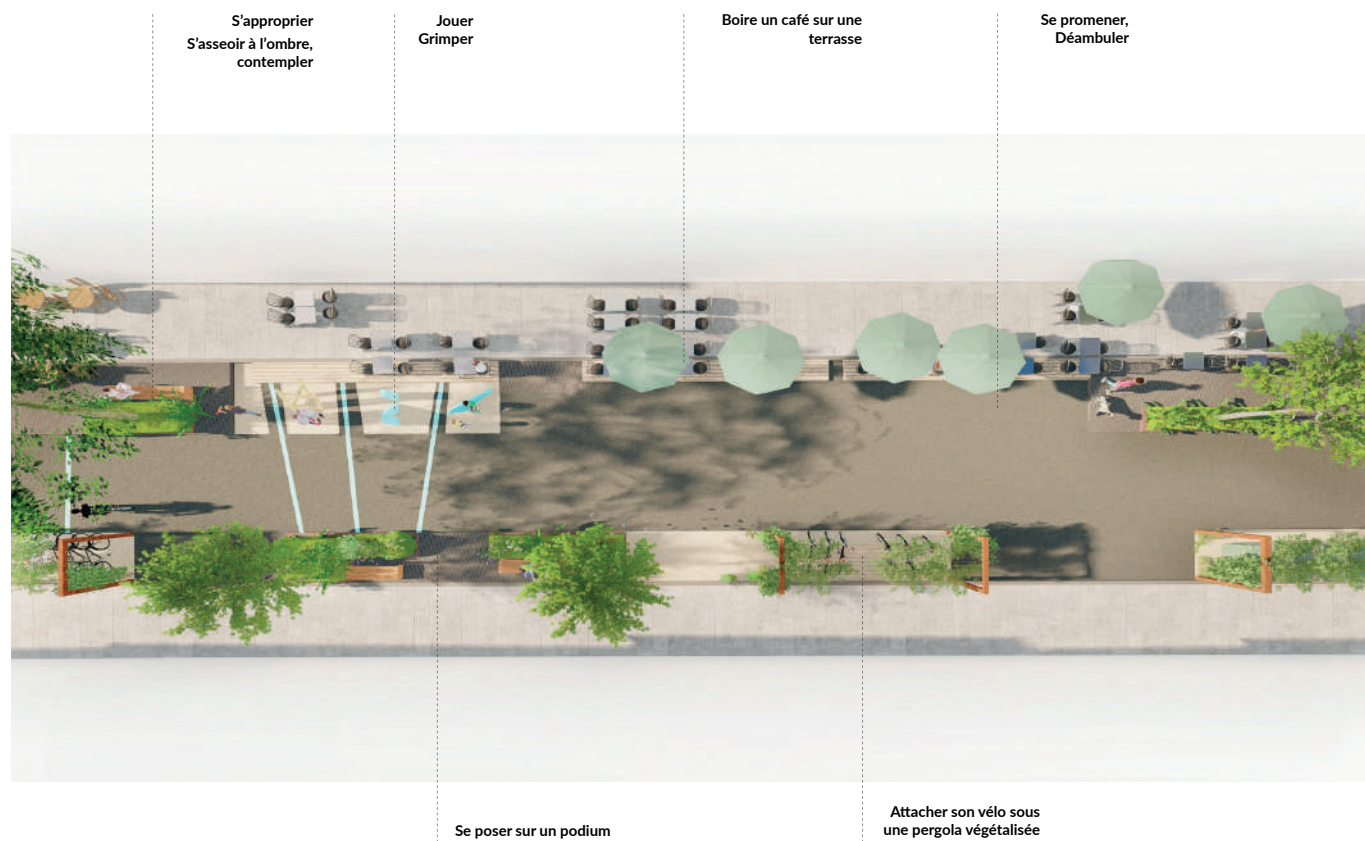


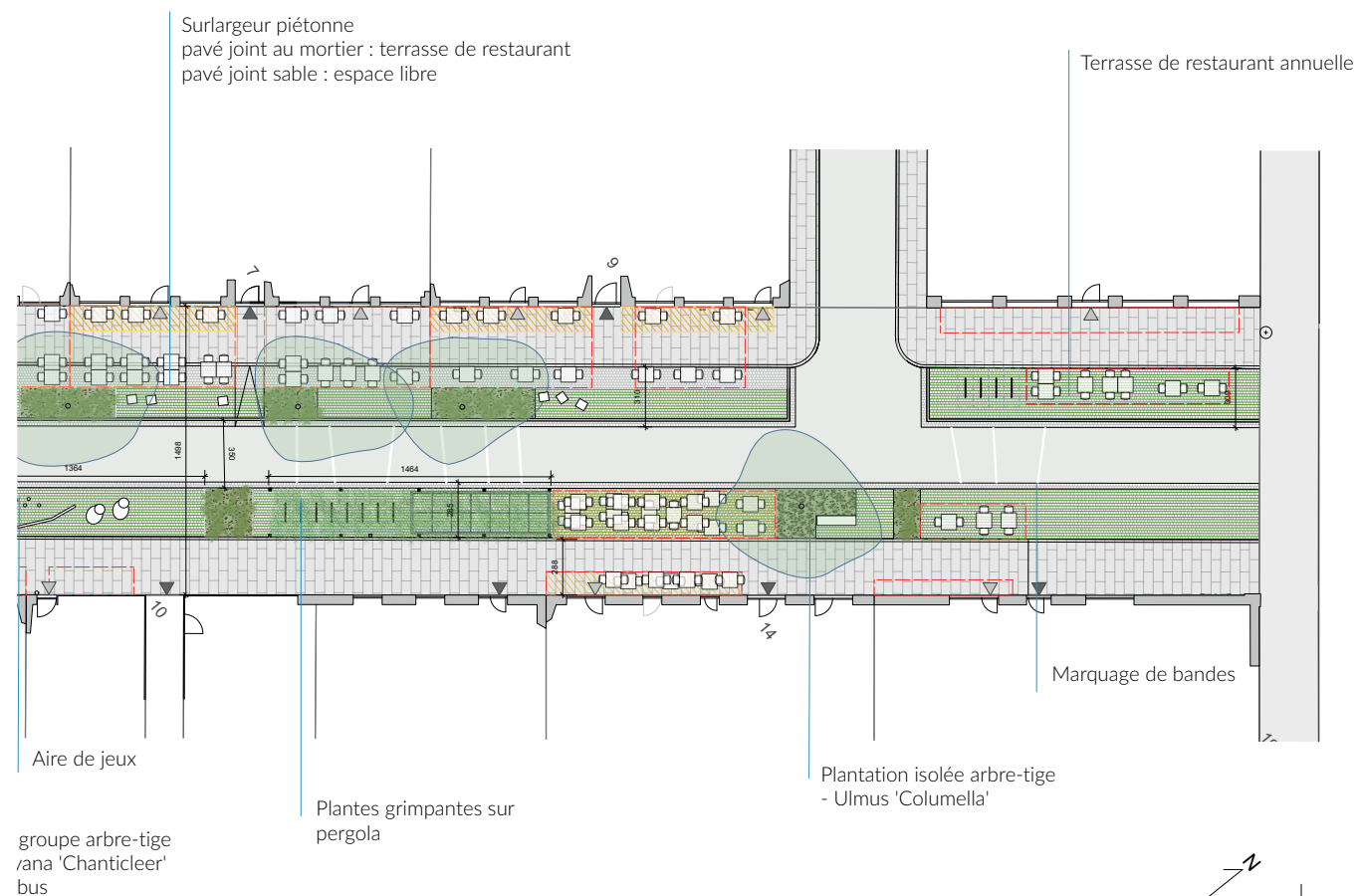
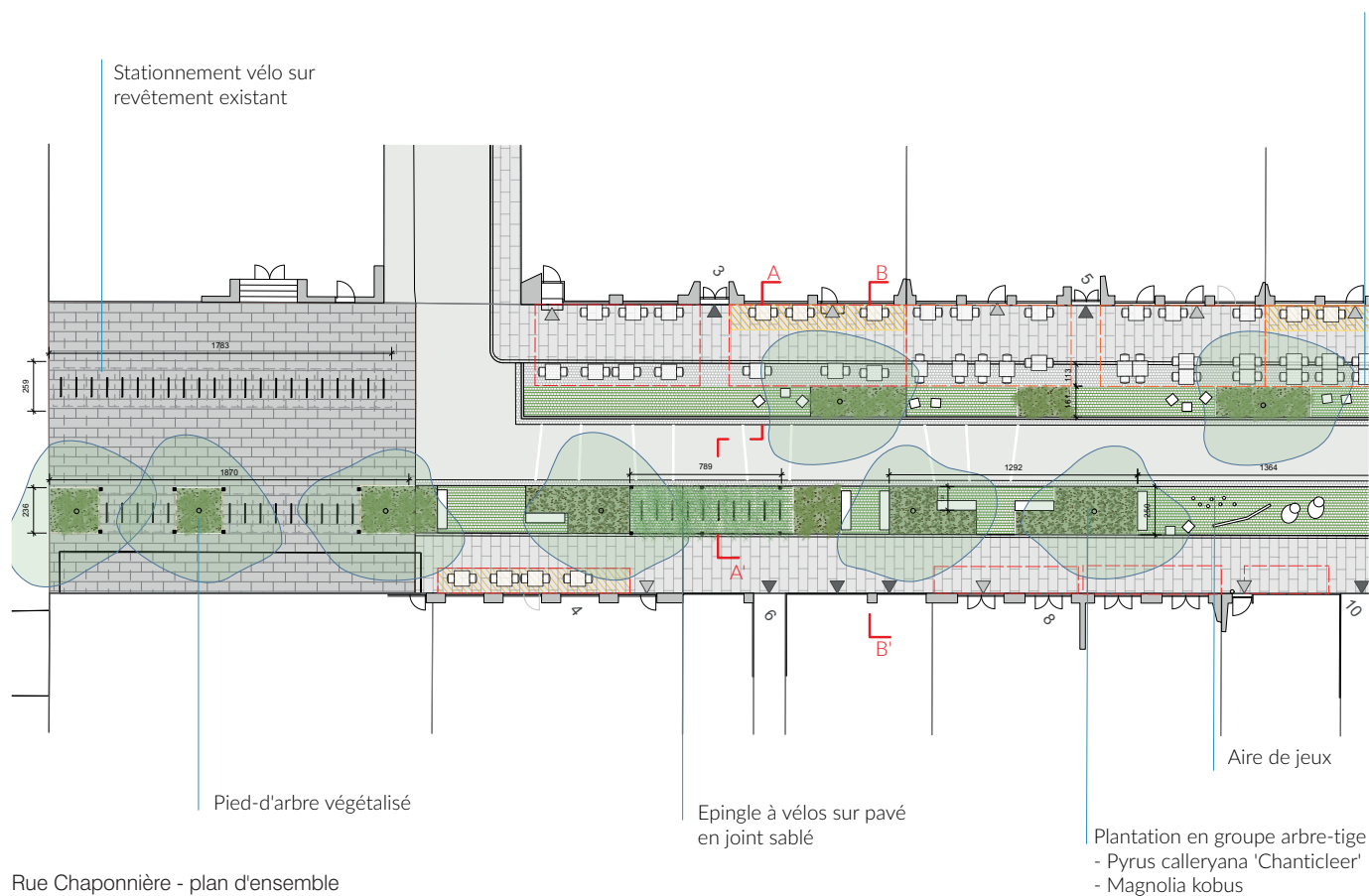
Image aérienne - la vie dans la rue

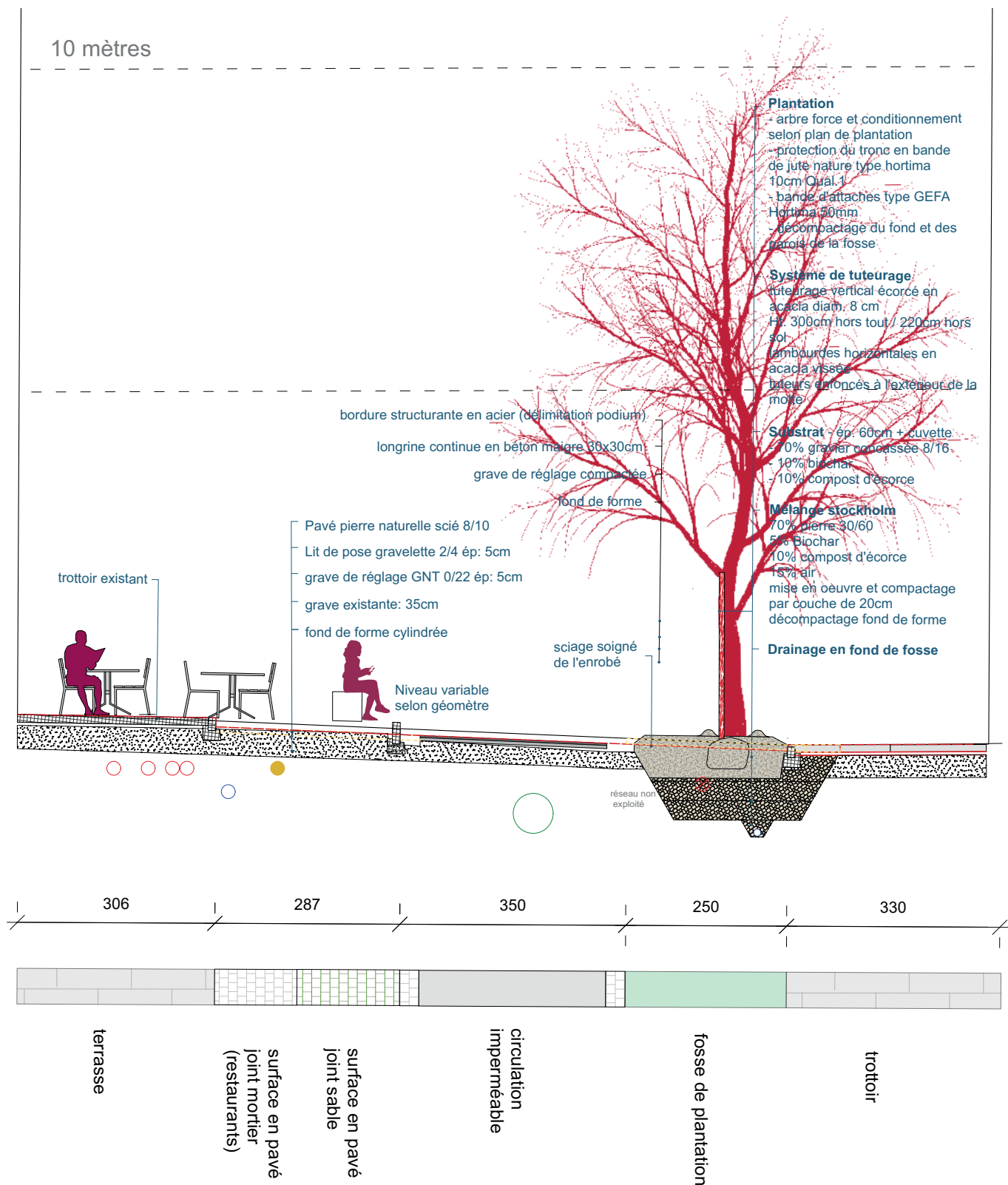


Le végétal sous différentes formes



Emprise des terrasses de restaurants





Coupe de la rue Chaponnière - principe constructif

Place Saint-Martin

Espaces publics

Aménagement de la place Saint-Martin

Nyon (VD)

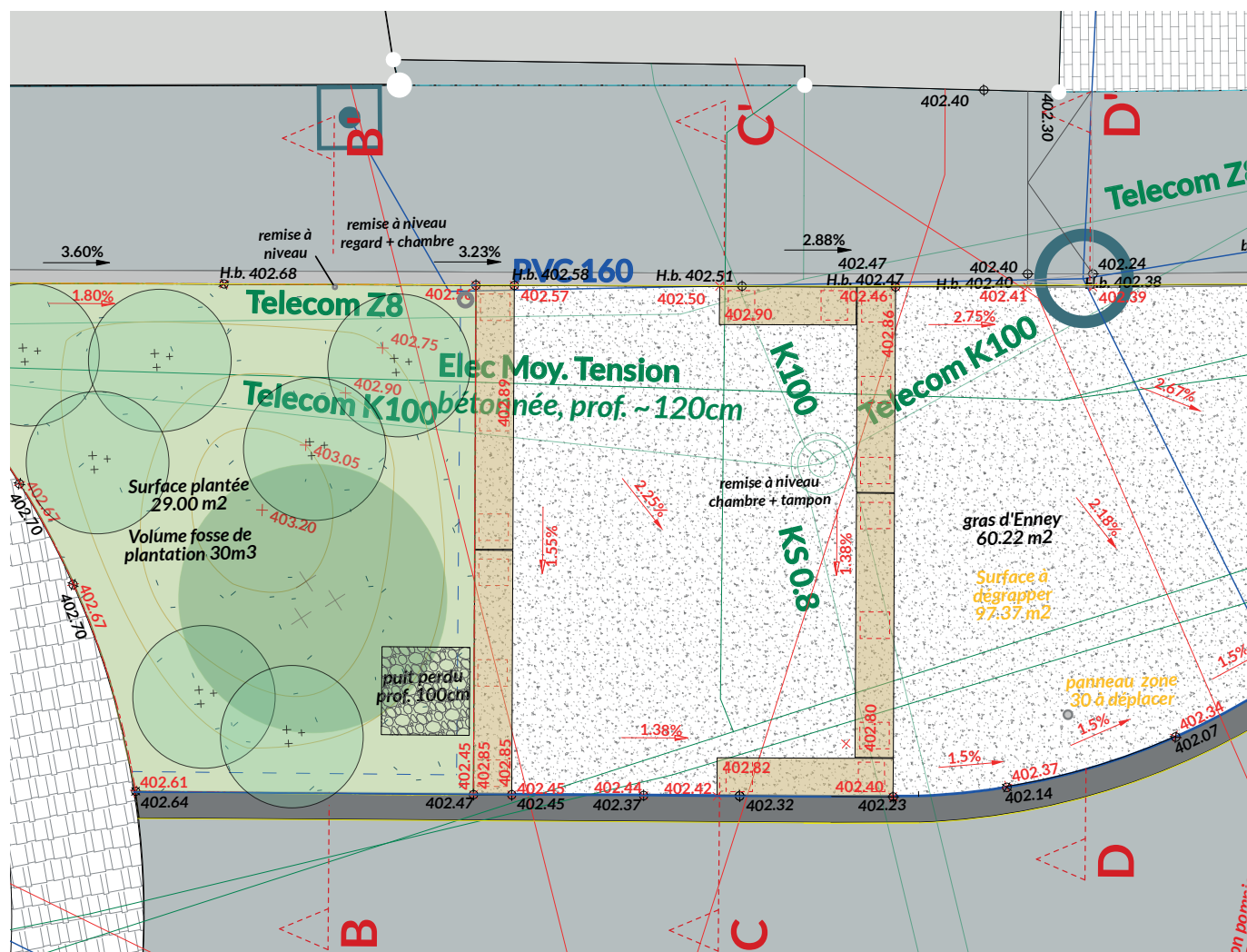


Mandant : Ville de Nyon
Mission : Aménagement de la place Saint-Martin
Fonction : Mandataire principal (Echo)
Période : mai 2023
Rôle : Chargé de projet

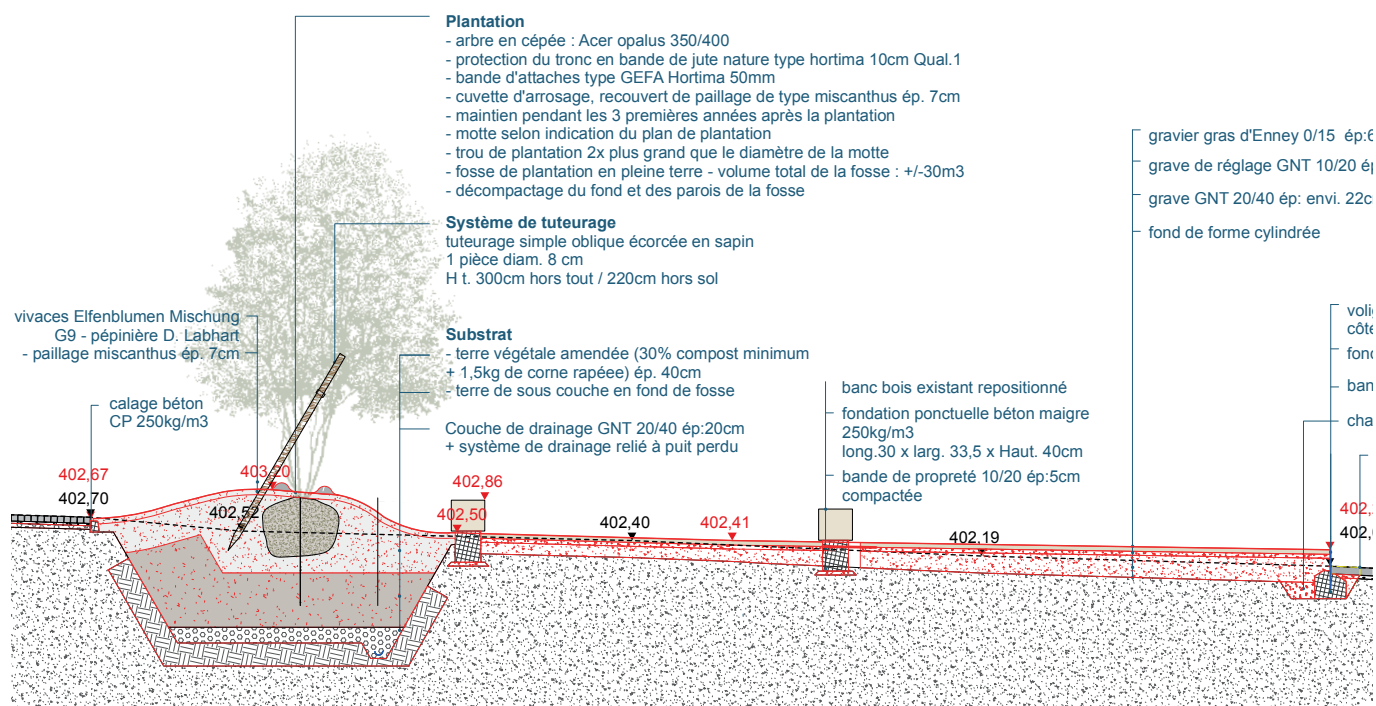
La place Saint-Martin occupe une position centrale dans le tissu historique de Nyon, à proximité immédiate des principaux axes piétons et des commerces. Elle joue un rôle structurant dans l'espace urbain, reliant différents quartiers et offrant un lieu de rencontre, de détente et d'animation pour la ville.

Son aménagement vise à renforcer cette fonction sociale et urbaine, tout en intégrant les contraintes techniques liées à la circulation des piétons et des véhicules ainsi qu'à la gestion des eaux de pluie.

Le mandat a consisté à développer la phase projet pour un avant-projet dessiné par l'atelier Grept. Il s'agissait de définir l'implantation du projet en tenant compte de la topographie du site urbain, avec une exécution précise des niveaux pour garantir le confort des usagers et assurer une circulation optimale des eaux pluviales.



Plan masse avec réseaux existants



Coupe - principe technique

Site de Fortaille

Site industriel

Avant-projet du site de la Fortaille, réhabilitation du site industriel SIG

Bellevue (GE)



Mandant : SIG
Mission : Requalification du site industriel de la Fortaille
Fonction : Mandataire principal (Echo)
Période : mars 2023 - Phase 41 en cours
Rôle : Chargé de projet

Le site industriel de la Fortaille, situé à Bellevue en lisière de l'autoroute A1 et en bordure du cours d'eau du Vengeron, possède une histoire industrielle marquée par la présence d'installations électriques aériennes. Aujourd'hui propriété des Services Industriels de Genève (SIG), le site fait l'objet d'un projet de requalification visant à redéfinir les espaces libérés par le démantèlement des infrastructures existantes, dans le respect des objectifs paysagers et environnementaux de l'entreprise.

Le projet propose un jardin en mouvement, combinant mosaïque d'espaces naturels et lieux de détente pour les employés. La création d'un sol fertile et sa perméabilisation, associées à une stratégie végétale, permettent de recréer des milieux typiques du xéro- et mésobromion propres aux plaines alluviales. Le cortège végétal, composé d'arbustes et de plantes herbacées, s'organise selon une trame linéaire qui structure le jardin, tandis que des gouilles (mares peu profondes) collectent les eaux pluviales et favorisent la biodiversité.

Les matériaux issus du site sont réemployés in situ : terrassements, sciage des façades et broyage des bétons servent à aménager des cheminements, des buttes et des espaces extérieurs de travail ou de pause. Plusieurs lieux de détente sont prévus pour les employés, incluant une aire de pique-nique, un barbecue et un petit verger, offrant un cadre de travail agréable et connecté à la nature.



Plan d'ensemble - jardin central

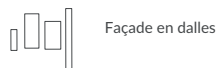
LE REVÊTEMENT



Bitume fragmenté

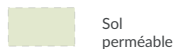


Enrobé concassé



Façade en dalles

LE SOL



Sol perméable



Emprise imperméable

LES MILIEUX



Plantation de jeune plant d'arbre/arbuste type chêne et charme (complémenter la Chênaie à charme existante)



Formation buissonnantes ou ourlet hygrophile de plaine



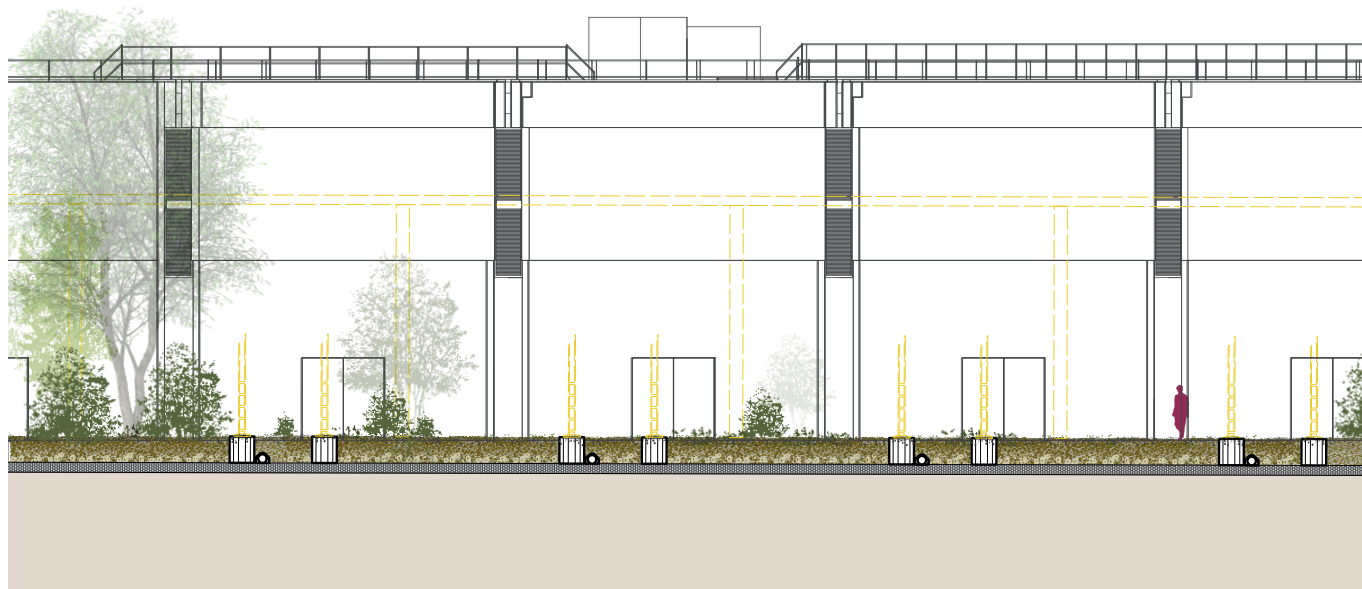
Mégaphorbiais mésophile à graminées ou ourlet maigre mésophile



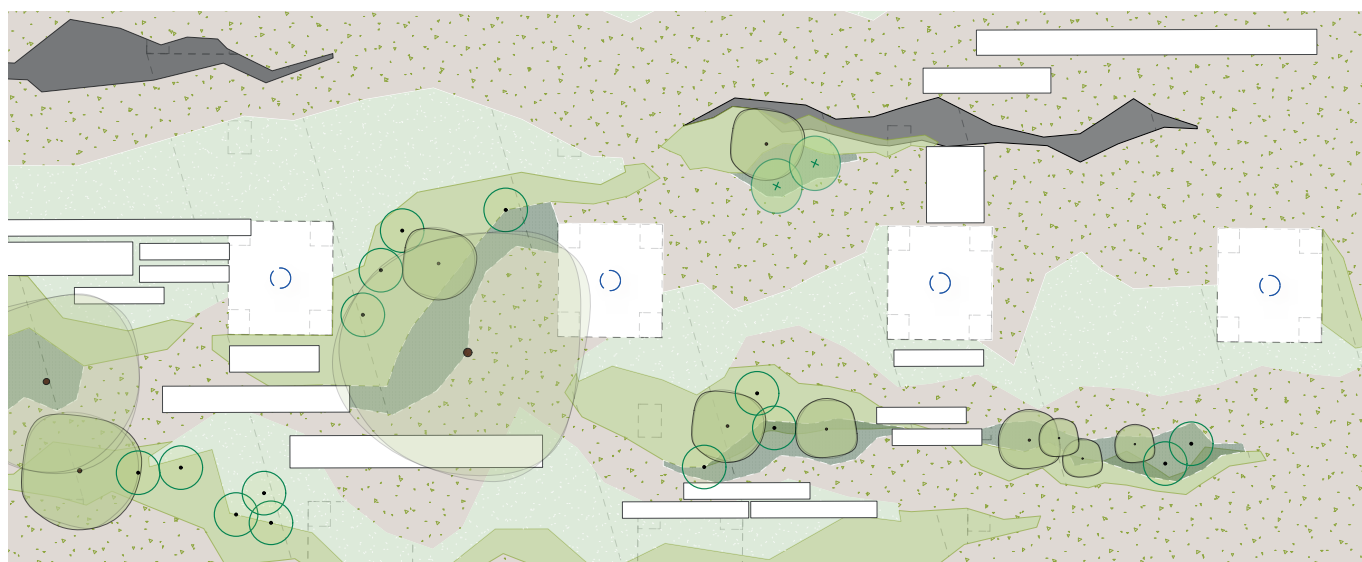
Prairies à molinie à prairie mi-sèche



Végétation sur dalles vers un milieu type éboulis humide ou siliceux thermophile



Plan-coupe - jardin central

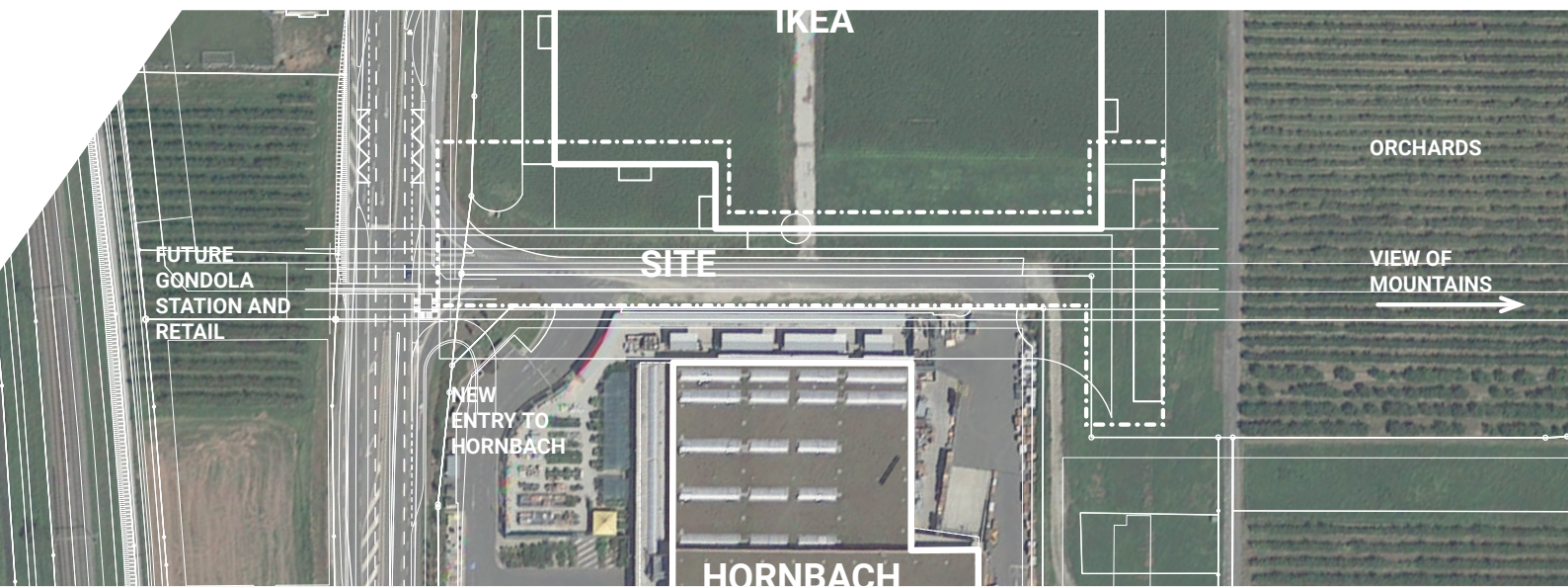


Les Morands, Riddes

Quartier

Plan de quartier, concept de végétalisation, lieu dit "Les Morands"

Riddes (VS)



Mandant : Commune de Riddes
Mission : Plan de quartier, concept de végétalisation
Fonction : Mandataire principal (Grept)
Période : octobre 2021
Rôle : Chargé de projet

Le secteur dit « Les Morands » à Riddes correspond à un nouveau quartier économique accueillant des commerces et centres d'achat, dont Ikea et Hornbach, ainsi que des infrastructures sportives et de loisirs. Le Plan de Quartier (PQ), homologué par le Conseil d'État en 2012, fixait les règles d'aménagement pour les constructions, les infrastructures, les circulations et l'arborisation.

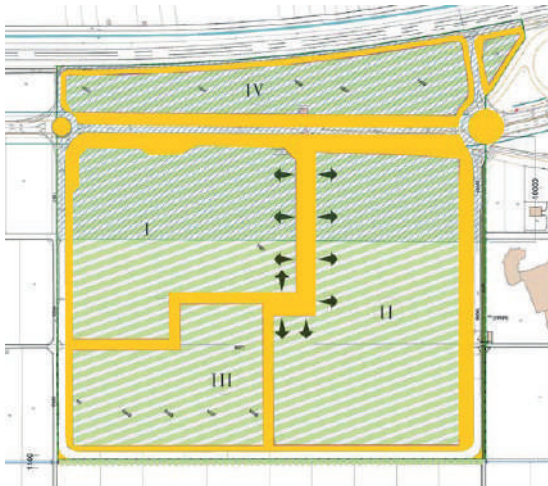
Le projet de végétalisation a transformé le paysage minéral généré par les bâtiments, routes et parkings en un environnement plus agréable, intégré à son contexte naturel et favorable à la biodiversité. Il visait à améliorer la perception paysagère à grande échelle, créer des espaces ombragés et frais, offrir des lieux de pause et de circulation de qualité, renforcer la connectivité piétonne, cyclable et motorisée, et favoriser la faune et la flore grâce à des corridors biologiques et des milieux-relais.

Le concept concernait différents espaces et sous-espaces : les linéaires piétons et cyclables le long de la T9, les espaces piétons articulant les quatre secteurs et la passerelle sur la T9, les chemins piétons partiellement végétalisés, la zone de transition à l'est et le rideau végétal au sud, ainsi que les aires de stationnement, les toitures et façades végétalisées et les ouvrages d'infiltration des eaux pluviales. La gestion différenciée des surfaces a permis d'adapter l'entretien et de garantir la durabilité des aménagements.

fiche 3

Zones partiellement végétalisées

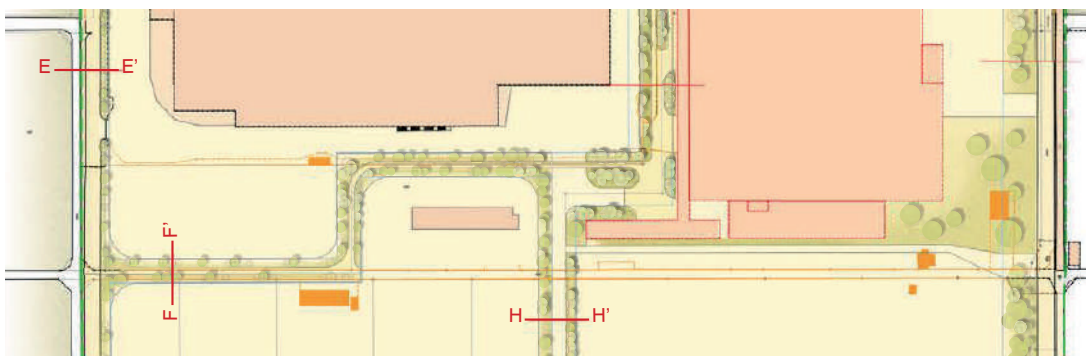
Situation



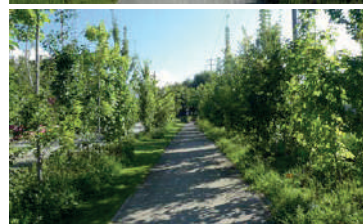
L'ensemble des **circulations principales** en relation avec la rue et les seuils des bâtiments seront revêtues d'un dallage en béton désactivé ou balayé, composée de grandes dalles et rythmé de joints engazonnés pour préserver la continuité végétale d'est en ouest.

Les **placettes** seront aménagées avec un revêtement en béton filtrant et portant, type pavés-gazon ou grilles-gazon, augmentant l'espace utilisable par les habitants, répondant aux directives concernant l'accès des véhicules pompiers, tout en conservant un aspect verdoyant. Il s'agira de soigner la transition entre le minéral et le végétal (voir illustration 2).

Illustration des aménagements



Illustration



Le végétal pour accompagner les cheminements piétons

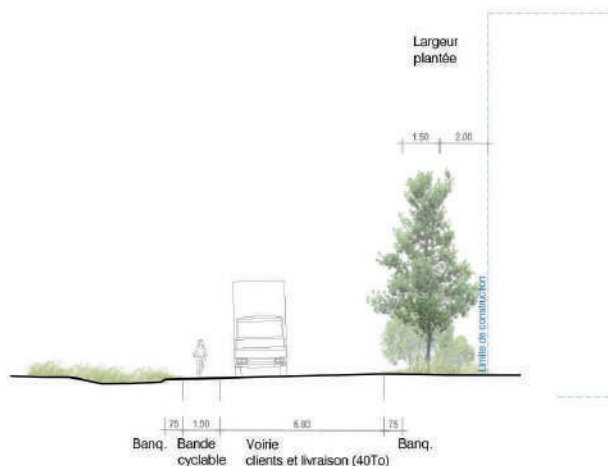


Surfaces minérales atténuées par le végétal

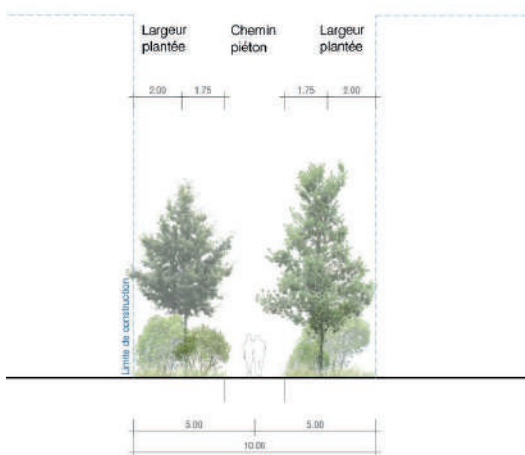
fiche 3

Zones partiellement végétalisées

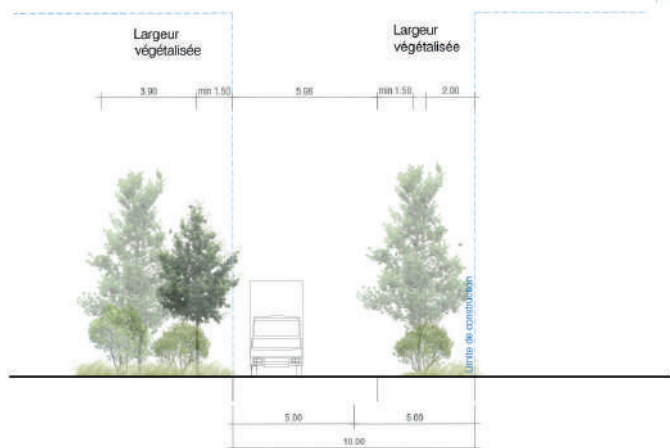
Coupe EE' - 1:250 secteur Ouest, voirie de desserte



Coupe FF' - 1:250 chemin piéton Ouest



Coupe HH' - 1:250 chemin piéton central



fiche 6

Aires de stationnement

Situation



Le parking fortement végétalisé profite aux usagers de site ainsi qu'à l'environnement proche.

Les places de stationnement aériennes seront intégrées au concept d'aménagement paysager, revêtues d'un matériau perméable (grille-gazon ou gravier-gazon) et plantées d'arbres.

Illustration



Revêtements semi-perméables

Créer des surfaces rudérales

L'aménagement de surfaces rudérales est la condition à la base de l'aménagement d'une surface naturelle. Composés d'un substrat maigre, de peu de nutriments et d'eau, ces milieux offrent des conditions rares et précieuses pour la faune et la flore. Actuellement, on les trouve principalement sur les éboulis, dans des gravières, le long des chemins de fer et sur des surfaces de dépôt et de stationnement. Leur diminution généralisée met en péril les espèces spécialisées qui y sont attachées. Il s'agit alors pour les communes de préserver les reliques et de renforcer leur présence, en valorisant les espaces résiduels (les bords de routes et les toitures par exemple) en surfaces rudérales.



Plantes rudérales colonisatrices

